



Voyage et VIH

Quand vient le temps de voyager d'un pays à l'autre, il est possible et normal d'avoir à montrer notre dossier criminel. Par contre, pour les personnes porteuses du VIH/sida, la fouille ne s'arrête pas là. En général, pour entrer et visiter un pays étranger, il n'y a pas trop de problèmes, mais pour un long séjour, certaines restrictions sont imposées.

Voici donc quelques exemples d'endroits dont la législation diffère.

Au Canada,

il n'y a pas de restrictions pour les séjours touristiques de courte durée. Par contre, un test de dépistage est obligatoire pour tous les étrangers qui désirent demeurer au Canada plus de six mois. Les personnes infectées seront refusées.

Au États-Unis,

les porteurs du VIH n'ont pas le droit d'entrer aux États-Unis. Un permis de séjour exceptionnel de 30 jours peut être accordé (visites de famille, traitement médical, voyages d'affaires, conférences scientifiques/médicales). Aucun examen médical n'est demandé à l'entrée au pays, mais si on trouve des médicaments antirétroviraux sans permis spécial dans votre sac, c'est l'expulsion automatique.

En France et au Mexique,

il n'y a aucune restriction pour les personnes atteintes du VIH/sida.

En Thaïlande,

les personnes ayant le VIH n'ont pas le droit d'entrer en Thaïlande. Par contre, aucun certificat n'est demandé à l'entrée au pays. Pour une demande de long séjour, un test de dépistage est demandé. En cas de séropositivité, le voyageur encourt l'expulsion.

En Australie,

pas de restrictions pour les porteurs du VIH. Un test est obligatoire pour les étrangers âgés de plus de 15 ans qui souhaitent s'établir en Australie.

Source : www.aidsnet.ch ■

Rouyn-Noranda

Salut aux lectrices et lecteurs de L'Injecteur,

Je m'appelle Julie Roy et je suis travailleuse de rue à Rouyn-Noranda depuis maintenant trois ans.

Il y a deux ans, une jeune fille m'avait exprimé un souhait qui était d'avoir un lieu de discussion pour les personnes qui, comme elle, consomment des drogues par injection. L'idée m'est restée, mais je ne savais pas encore quelle forme on pourrait lui donner.

Par la suite, plusieurs faits et événements sont venus mettre de la chair autour de l'os. En 2003, il y avait en Abitibi-Témiscamingue 85 personnes déclarées porteuses de l'hépatite C. Aujourd'hui, c'est près de 350 personnes qui vivent avec. Pour la majorité des cas, l'usage de drogues injectables est le principal facteur de risque.

Depuis le 30 mars 2006, mon collègue Ugo Lavigne, Pauline Clermont, de la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue, une belle gang de personnes géniales qui consomment et moi-même, nous nous rencontrons une fois par semaine. Dans les prochaines semaines, nous allons discuter, entre

autres, de l'accessibilité au matériel d'injection, des services de méthadone et des traitements pour l'hépatite C en région. Nous aurons aussi des formations de premiers soins, de FX (réduction des méfaits), et bien d'autres. En plus, nous allons nous organiser des loisirs, ce n'est pas tout de travailler, faut aussi avoir du fun ! Je crois qu'il n'en tient qu'à nous de faire de ce projet quelque chose de beau pour qu'ici les personnes qui consomment des drogues par injection puissent retrouver ou maintenir une qualité de vie.

Qui sait, peut-être un jour y aura-t-il un ou une infomanE de Rouyn-Noranda ?

On se souhaite bonne route et on espère vous donner de nos nouvelles prochainement !

Pour nous joindre
(819) 762-6510

Terrebonne Café Solidaire

Le café de rue est un milieu ouvert, non restrictif, accueillant et sécuritaire pour contrer l'isolement. Sur place, les per-

sonnes trouvent un milieu de vie communautaire, de l'écoute, des personnes-ressources qui peuvent référer vers des services adéquats, du dépannage alimentaire et hygiénique (douche, buanderie) ainsi que des outils de communication (poste Internet, télécopieur, téléphone). Une approche de réduction des méfaits face à la consommation de stupéfiants est privilégiée : de l'information et des outils de consommation stériles (seringues propres, condoms) sont fournis gratuitement. C'est à travers des activités et des ateliers qu'un réseau de liens significatifs se tisse et que les jeunes développent des habiletés et des moyens pour faire face à leurs réalités et difficultés.

Travail de rue Terrebonne a développé un programme d'échange de seringues dans le cadre de la lutte au VIH/sida et aux hépatites B et C. C'est principalement ce qui nous a amenés à travailler avec les personnes qui consomment des drogues dures. Ces personnes sont souvent exclues du réseau, donc difficiles à joindre.

L'équipe de Travail de rue Terrebonne a développé avec ses partenaires différents outils de sensibilisation et de prévention.

C'est pourquoi nous désirons devenir un partenaire de L'Injecteur. ■